

REPENSER UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LES PAYS DE LA LOIRE & LE GRAND OUEST

Après l'abandon regrettable de Notre-Dame des Landes, le réseau CCI des Pays de la Loire appellent à repenser un projet de territoire.

- A court terme, nous devons obtenir un engagement fort de l'Etat pour lutter contre le désenclavement du Grand Ouest.
- A moyen terme, le réseau CCI des Pays de la Loire attend des garanties de l'Etat en faveur de l'attractivité, de la dynamisation du Grand Ouest.

Des projets de mobilité prioritaires pour désenclaver le Grand Ouest

- Renforcer la porte d'entrée internationale du Grand Ouest : engagement de l'Etat sur un **agrandissement de Nantes Atlantique**, et non un simple aménagement. **Cet engagement doit inclure méthode, délais et financements**. En termes de méthode, il est nécessaire d'être exemplaires au regard des tensions locales mais c'est également une opportunité d'incarner la vitrine d'une nouvelle génération de projets.
- Garantir l'accessibilité ferroviaire des Pays de la Loire et du Grand Ouest
 - **Accélérer le projet de modernisation de la liaison ferroviaire Paris-Nantes, via Angers** – obtenir un aboutissement du chantier avant 2030 – et étendre le périmètre de l'étude en cours à la Virgule de Sablé.
 - Relancer réellement le chantier du Barreau de **l'interconnexion Sud TGV**, un projet commun au Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine. L'Interconnexion Sud TGV, c'est la garantie d'une fluidification du trafic à Montparnasse mais également de meilleures liaisons vers Roissy et Orly.
- Renforcer l'accessibilité de l'aéroport de Nantes Atlantique :
 - **Nouveau franchissement de la Loire**, pour faire face à la saturation du Pont de Cheviré – c'est une autre opportunité de vitrine ;
 - **Extension du tramway jusque Nantes-Atlantique**.

Lutter contre le déclasséement du Grand Ouest

Les renoncements de l'Etat sur les grands chantiers et projets, qui mettent en péril l'attractivité de notre territoire doivent cesser. Les Pays de la Loire et le Grand Ouest sont particulièrement impactés par les renoncements de l'Etat : projet portuaire Donges-Est ; projet d'autoroute A831 entre **Fontenay-le-Comte** et Rochefort en Vendée et maintenant Notre-Dame-des-Landes.

Si les renoncements budgétaires se multiplient et que l'ensemble des territoires s'inquiète de l'impact de l'abandon de NDDL pour l'avenir des infrastructures en France, les Pays de la Loire semblent particulièrement en passe de devenir une zone blanche, **oubliée** des pouvoirs publics en termes d'investissements et d'infrastructures. Cela

remet en cause le premier rôle de l'Etat, garantir les infrastructures, tout en nuisant à l'image et à l'attractivité du Grand Ouest. **Nous attendons un réinvestissement dans la dynamisation du territoire.**

Deux autres projets attirent notre attention :

- **L'avenir de Cordemais**, en suspens. Avec son projet vertueux de co-combustion avec de la biomasse, la **centrale de Cordemais a vocation à être un espace participant à l'expérimentation énergétique, dans une région tournée vers la transition écologique**, d'autant plus que l'impact pour l'emploi de la fermeture de la centrale de Cordemais serait désastreux.
 - L'avenir du **Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire**, clé de la façade maritime atlantique. Nous attendons des engagements de l'Etat, financiers et politiques sur l'avenir du Grand Port, premier port de l'Ouest. Cet engagement doit inclure notamment le contournement ferroviaire de la raffinerie de Donges.
- ⇒ Ces deux étapes de réflexion ne sont qu'un préalable à une stratégie globale de territoire, pensée sur le long terme, qui devra respecter les impératifs suivants :
- **prendre en compte les spécificités territoriales** – par exemple : lutte contre la saturation de la liaison Laval / Saint Nazaire ; connexion entre métropole, pôle secondaires et ruralité ;
 - **favoriser la coopération inter-régionale au sein du Grand Ouest, en alignant les mobilités sur la réalité des liens économiques** – par exemple : amélioration des liaisons Pays de la Loire-Bretagne Sud et Nantes-Bordeaux ;
 - **Intégrer les évolutions démographiques** – renforcement des équipements ; gestion de la saturation aux entrées des pôles urbains (Nantes, Angers).